



Au moins un commissariat reçoit un appel diffusant la musique d'une vidéo de Daesh

Le 5 juillet 2016, Al-Hayat Media Center, organe médiatique officiel de Daesh, a publié la [chanson « ma vengeance »](#).

Suite à l'attentat de Nice du 14 juillet 2016, la [chanson est mise en image sur des vidéos de l'attaque terroriste](#).

Les paroles de la chanson accompagnant les images commencent par :

Ma kalash est armée, les civils désarmés, j'élimine des Français, c'est Valls qu'il faut remercier

Ceinture C4 branchée dans une foule déclenchée, j'explose des français c'est Valls qu'il faut remercier

Des musulmans s'élançant, s'explosent au Stade de France, déclenche l'état d'urgence ça court dans tous les sens

Dimanche 6 octobre 2019, nos collègues d'un commissariat francilien ont reçu [un appel diffusant en boucle cette même chanson](#), incluant un autre couplet de la chanson :

Après toutes ces années de combat acharnées le califat renaît la vengeance a sonné

Comme Monsieur CASTANER préfère exclure des agents de renseignement bien notés et qu'il semble avoir du mal à obtenir les bonnes remontées d'informations, nous l'alertons publiquement des menaces qui pèsent sur nos collègues de terrain, qui ne sont pas barricadés dans un bureau ministériel.

Cette fois il ne pourra pas encore chercher « un lampiste » pour assumer les responsabilités pour lesquelles il est payé.

Une fois de plus nous demandons que soit classée en dérive sectaire certaines pratiques de l'Islam, comme cela est possible pour d'autres religions, pour une meilleure efficacité opérationnelle, tout en évitant les amalgames.

« Aimez qu'on vous conseille et non qu'on vous loue »

Si Monsieur CASTANER veut faire sienne cette phrase de Nicolas BOILEAU, nous sommes à sa disposition.